

Protégez vos yeux!



Aussi disponibles :

Protégez votre dos! / Protect Your Back! LT-006-08-03
Ces mains qui travaillent! / Our Hands at Work! LT-008-08-03
Protégez vos pieds! / Protect Your Feet! LT-148-06-04
Protégez votre tête! / Protect Your Head! LT-149-06-04
Protégez vos oreilles! / Protect Your Ears! LT-045-08-03
Protégez votre peau! / Protect Your Skin! LT-158-09-05

Vous pouvez obtenir d'autres exemplaires de cette publication, en indiquant le numéro de catalogue du Ministère LT-007-08-03 :

Centre de renseignements
Ressources humaines et
Développement des compétences Canada
140, Promenade du Portage
Phase IV, niveau 0
Gatineau (Québec)
K1A 0J9
Télécopieur : (819) 953-7260
Courriel : publications@hrsdc-rhdcc.gc.ca

Médias substituts disponibles sur demande. Faites le 1 866 386-9624 (sans frais) sur un téléphone à clavier.

©Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2003

No de cat. : L31-95/2003
ISBN : 0-662-67590-8

— Protégez vos yeux!

La vue est le sens le plus précieux que nous possédons. Une grande partie de la perception du monde qui nous entoure en dépend.

Malheureusement, ce sont des organes très délicats qui peuvent être endommagés très facilement. C'est pourquoi la nature les a dotés de mécanismes protecteurs en les plaçant dans une cavité osseuse, en les garnissant de cils qui les préservent de la poussière, et en les baignant de larmes pour les débarrasser des saletés qui s'y logent. Mais, il en faut bien plus pour prémunir vos yeux contre les risques présents au travail et dans les loisirs. Chaque année, au Canada, des employés subissent des lésions oculaires graves qui les obligent à s'absenter du travail.

— Les risques pour les yeux et le visage les plus fréquemment rencontrés sont :

- les poussières et les saletés que le vent soulève;
- les branches d'arbre;
- les particules projetées par le forage, le découpage, le creusage et par d'autres travaux de ce genre;
- les rayonnements UV émis lors des travaux de soudure et d'électricité;
- les éclaboussures;
- les fibres de matériaux isolants, comme les fibres de verre;
- les agents irritants et corrosifs.

— Les précautions élémentaires

Les meilleurs moyens d'éviter les lésions oculaires consistent à éliminer les risques à la source et à bien entretenir les lieux.

— Comment contrôler à la source les risques pour les yeux?

- En utilisant des écrans protecteurs ou des grillages métalliques pour vous protéger contre les particules projetées dans les airs.

-
- En installant des coffrages de verre de sécurité sur les machines dans le but de prévenir les accidents causés par des éclats et des éclaboussures.
 - En disposant des écrans mobiles autour des broyeurs, des tours et des autres machines semblables afin de protéger les autres travailleurs.
 - En enfermant les sources de poussières fines et de vapeurs.
 - En maîtrisant les émissions de poussières ou de fumées au moyen de systèmes de ventilation générale ou de captage à la source.
 - En isolant les tâches dangereuses dans des locaux distincts.
 - Et, pour les travaux à l'extérieur, en arrosant légèrement les aires de travail et en scellant les surfaces poussiéreuses.

— Les précautions supplémentaires

Après avoir pris ces mesures de sécurité élémentaires, il importe de protéger vos yeux en portant un équipement de protection qui convient au travail effectué, au procédé ou à la méthode de travail utilisée. Les statistiques révèlent que la plupart des lésions oculaires peuvent être évitées grâce au port de lunettes et d'écrans adéquats.

— Les types de lunettes et d'écrans de protection

Les lunettes de sécurité ordinaires protègent les yeux des particules de métal, de bois, de pierre, de plastique ou de verre qui sont projetées par devant.



Les lunettes de sécurité munies d'écrans latéraux protègent les yeux des particules projetées par-devant et de côté.



Les lunettes de sécurité munies d'oculaires et d'écrans latéraux

protègent les yeux des particules projetées par-devant, de côté, d'en haut ou d'en bas.



Les lunettes de protection à coques avec ventilation ordinaire (à circulation d'air directe) protègent les yeux des poussières, des étincelles et des particules pouvant provenir de toutes les directions.



Les lunettes de protection à coques avec ventilation de type capuchon (à circulation d'air indirecte) entourent hermétiquement les yeux et les protègent des poussières, des étincelles, des vapeurs, des éclaboussures et des particules projetées. Leurs circuits de ventilation indirecte laissent passer l'air, mais non les produits irritants.



Les casques de soudure et les écrans tenus à la main protègent les yeux, le visage, les oreilles et le cou des rayonnements, des étincelles et du métal en fusion. Ce sont des équipements de protection opaques, en forme de bol, et munis d'une fenêtre avec un verre filtrant permettant au travailleur de voir ce qu'il fait tout en se protégeant les yeux contre les rayonnements dangereux.



Les écrans faciaux et semi-faciaux sont conçus pour protéger le visage et le cou des particules projetées et des brouillards de liquides dangereux. Ils servent également à neutraliser les reflets aveuglants. On porte toujours ces équipements en sus des équipements de protection oculaire de base.



— **Il est absolument nécessaire de porter des équipements de protection oculaire approuvés là où les risques sont élevés.**

REMARQUE :

Les filtres optiques servent à protéger les yeux des rayonnements dangereux sous forme de rayons visibles, infrarouges et ultraviolets. Ils permettent de diminuer l'intensité des rayonnements jusqu'à des niveaux acceptables tout en laissant passer assez de lumière pour permettre une bonne visibilité. Même s'il existe des lunettes protectrices contre les lasers et les masers la meilleure façon de vous protéger est d'éviter d'y être exposé, en faisant particulièrement attention aux rayons réfléchis. L'efficacité de ces lunettes est en fonction de la longueur d'onde des rayonnements émis et n'est pas totale. La lumière émanant des fibres optiques n'est pas dangereuse en soi. Évitez seulement de regarder les fils actifs par le bout.

— **Les caractéristiques des bons équipements de protection oculaire :**

- Ils sont légers et s'ajustent bien aux contours de votre visage.
- Ils n'obstruent pas votre champ visuel.
- Ils vous permettent une vision nette.
- Ils neutralisent les rayonnements dangereux, s'il y a lieu.
- Ils sont adaptés à votre position de travail.

-
- Ils sont conformes aux normes de sécurité des lunettes de protection, fixées par la CSA International.
 - Ils sont bien aérés.
 - Ils ont une bonne qualité optique et résistent aux égratignures.

Les lunettes de sécurité ont des lentilles en verre trempé ou en polycarbonate qui résistent aux chocs et sont plus robustes que les lentilles ordinaires. Elles peuvent être munies de lentilles de prescription ou de lentilles plano (sans prescription).

Les montures de sécurité sont plus robustes que les montures ordinaires. Elles résistent à la chaleur et empêchent les lentilles de basculer vers les yeux.

— **L'entretien des lunettes de sécurité**

- Vérifiez vos lunettes de sécurité quotidiennement et remplacez-les lorsqu'elles sont égratignées, trouées, pliées, cassées ou mal ajustées, ce qui les affaiblit et les rend moins résistantes aux chocs.
- Nettoyez fréquemment vos lunettes de sécurité en suivant les instructions du fabricant.
- Rangez vos lunettes de sécurité dans un endroit propre et sec d'où elles ne peuvent tomber et se briser.
- Transportez vos lunettes de sécurité dans un étui portant votre nom.

Les lentilles cornéennes et les lunettes ordinaires ne peuvent en aucun moment remplacer les équipements de protection oculaire. Protégez votre vision avec des équipements de sécurité approuvés si vous risquez le moindre de vous blesser aux yeux en travaillant.

— **L'éclairage**

Dans les lieux de travail, les endroits très sombres peuvent être dangereux pour la vue en produisant des contrastes d'intensité

de lumière élevés. La semi obscurité nuit à la perception des profondeurs, dissimule les situations dangereuses et empêche de distinguer clairement l'environnement du travail.

Les éblouissements sont causés par les sources directes de lumière, comme le soleil, les lampes et les fenêtres, et par les sources indirectes qui réfléchissent la lumière, comme le verre, les métaux brillants, les peintures et les papiers lustrés. Ils réduisent la visibilité et occasionnent de l'inconfort. Lorsque vous grimacez, bougez la tête et changez de position, cela signifie que vous essayez d'éviter d'être ébloui. Un système d'éclairage bien installé, efficace et entretenu comme il se doit repose la vue et la protège, tout en permettant d'effectuer un travail de meilleure qualité.

REMARQUE :

Les lunettes de soleil doivent être portées seulement si vous travaillez à l'extérieur. Les bonnes lunettes de soleil protègent les yeux contre les rayonnements ultraviolets qui émanent du soleil (lentilles jaunes ou brunes).

— Certains conseils

- Passez régulièrement un examen de la vue auprès d'un professionnel compétent :
 - Si vous portez des lunettes de sécurité ordinaires à lentilles plano alors que vous avez besoin de lentilles correctrices cela peut aggraver vos problèmes de vision;
 - Si votre vision est mauvaise et que votre vue n'est pas corrigée, la qualité de votre travail et votre sécurité peuvent en souffrir;
 - La qualité de votre vision rapprochée doit être testée à la distance réelle du plan de travail où vous accomplissez vos tâches. On pourra ainsi ajuster vos lunettes de sécurité selon votre prescription.

-
- Lorsque vous utilisez un outil, ne positionnez pas vos yeux selon l'axe du mouvement au cas où il se briserait.
 - Lorsque vous ouvrez des contenants d'acides, de produits caustiques ou d'autres liquides dangereux, tournez la tête de côté.
 - Lorsque vous effectuez des travaux de polissage, gardez votre visage à une bonne distance de la machine.
 - Gardez les objets pointus et effilés loin de votre visage et de vos yeux.
 - Ne vous essuyez jamais le visage et les yeux avec un mouchoir sale ou des mains souillées, car des fragments ou des particules quelconques peuvent s'y être accrochés et pénétrer accidentellement dans vos yeux.
 - Surveillez les panneaux de sécurité. Portez les équipements de protection oculaire indiqués pour le secteur.
 - Protégez également vos yeux à la maison lorsque vous utilisez des outils manuels ou électriques, que vous taillez des arbres et des haies, que vous employez des produits de nettoyage domestiques ou que vous appliquez des fertilisants, des herbicides ou des insecticides.
 - Sachez où se trouvent les douches oculaires et les produits de nettoyage des lentilles, où est la source d'approvisionnement en eau propre la plus proche et où vous pouvez obtenir des soins médicaux.

— Quelques suggestions

Les coupures près de l'œil – Pour éviter d'aggraver la blessure, ne vous frottez pas l'œil, n'y exercez aucune pression et ne lavez pas la plaie. Appliquez un pansement lâche et consultez rapidement un médecin.

Les coups à l'œil – Appliquez des compresses d'eau froide sur l'œil pendant quinze minutes et consultez un médecin.

Les corps étrangers dans l'œil – Si vous recevez des particules de poussière, dans les yeux, lavez-vous immédiatement les yeux avec des produits spéciaux ou de l'eau propre. Rincez-vous les yeux jusqu'à ce que les poussières soient disparues. Si vous ne parvenez pas à les déloger, couvrez vos yeux sans exercer de pression et consultez un médecin.

REMARQUE :

Ne frottez jamais l'œil; vous risqueriez de l'égratigner ou d'incruster la particule dans la cornée.

Les particules incrustées dans l'œil – N'essayez jamais de les retirer vous-même; vous pourriez causer encore plus de tort. Appliquez un pansement lâche sur les yeux pour éviter le battement des paupières et faites-vous conduire chez un médecin.

Les éclaboussures de produits chimiques dans l'œil – *Ne perdez pas une seconde!* Rendez-vous immédiatement à la source d'eau propre la plus proche. Gardez votre œil ouvert, rincez-le avec de l'eau pendant ***au moins quinze minutes***. Ensuite allez consulter un médecin.

Les blessures causées par la lumière – Si vos yeux sont exposés à des rayonnements de soudure, des rayons laser ou par d'autres rayonnements intenses, il se peut que vous ne sentiez pas la douleur immédiatement. Si, de quatre à douze heures plus tard, vos yeux sont sensibles à la lumière, semblent rugueux et deviennent rouges et enflés, fermez-les et appliquez des compresses d'eau froide. Consultez un médecin.

REMARQUE :

Les rayonnements émis lorsque vous faites de la soudure peuvent blesser les passants dont les yeux ne sont pas protégés.